De la déclaration de grossesse à l'accouchement

Problématique

La Loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique et le code de déontologie à partir du 17 octobre 2006 modifient les compétences des sages-femmes notamment en ce qui concerne la surveillance de la grossesse.
Des recommandations professionnelles sont définies par la Haute Autorité de Santé en avril 2005, sur le thème « Comment mieux informer les femmes enceintes » et en mai 2007 sur « Suivi et orientation des femmes enceintes en fonction des situations à risques identifiées ».

Les sages-femmes sont dans leur activité de plus en plus sollicitées pour pratiquer la surveillance de la grossesse.
Cette réalité met à jour la nécessité d'un renforcement des connaissances professionnelles et l'acquisition de nouvelles compétences non développées en formation initiale.

Public concerné

Cette formation est ouverte à toute sage-femme en exercice : sages-femmes hospitalières, libérales et territoriales. Possibilité d'une prise en charge et indemnisation OGDPC (organisme évalué favorablement pendant la période transitoire (enregistrement définitif en cours)) et prise en charge FIFPL possible.

Objectifs

Cette formation a pour but de renforcer les connaissances médicales et d'acquérir de nouvelles compétences relatives à la surveillance de la grossesse ce qui suppose :

- ✓ Respecter le calendrier réglementaire du suivi de la grossesse.
- ✓ Réaliser une surveillance optimale de la grossesse sur la base des recommandations des pratiques professionnelles.
- ✓ Prévenir et dépister les pathologies éventuelles.
- ✓ Prescrire en fonction des droits de prescription des sages-femmes (arrêté du 4 février 2013).
- ✓ Informer et orienter les patientes selon l'organisation des soins en vigueur et les recommandations professionnelles, pour garantir la qualité des soins.
- ✓ Organiser et réaliser la consultation de déclaration de la grossesse.
- ✓ Analyser finement les comptes-rendus d'échographie et envisager les éventuelles conduites à tenir qui en découlent.
- ✓ Pratiquer et interpréter le frottis cervico-utérin.
- ✓ Acquérir la technique de la palpation de la thyroïde et de l'auscultation cardio-pulmonaire.

ODPC évalué favorablement pendant la période transitoire (enregistrement définitif en cours)

CHRU BREST CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE

UBO université de bretagne occidentale

Développement Professionnel Continu 2014

DE LA DÉCLARATION DE GROSSESSE À L'ACCOUCHEMENT

Les compétences de la sage-femme lors du suivi de grossesse

15, 16 septembre 2014 et 12 décembre 2014 à BREST
(site Pôle Santé UBO)

ECOLE DE SAGES-FEMMES DE BREST
22 Avenue Camille Desmoulins
CS 93837
Tél : 02.98.01.71.65 – Fax : 02.98.01.82.00
Email : secretariat.fc.esf@univ-brest.fr

N° déclaration existence CHU 5329P015629

Bulletin d'inscription

A nous retourner **avant le 1er septembre 2014**

NOM : .....

Prénom : .....

Profession : .....

- Adresse professionnelle : .....

.....

.....

Tél. (pro) : …../…../…../…../…./….

Fax. (pro) : …../…../…../…../…./….

E-mail : .....@.....

- Adresse personnelle : .....

.....

.....

Tél. : …../…../…../…../…./….

E-mail : .....@.....

Tarif des journées :

- *500 € si prise en charge Formation Continue ou OGDPC*
- *400 € hors prise en charge*

Possibilité de restauration sur place le midi (environ 6 € par repas)

La Trésorerie du CHRU de Brest vous adressera une facture après enregistrement de votre inscription par l'Ecole de Sages-Femmes.

Lundi 15 septembre 2014

8h45 : Accueil

9h00 - 9h30 : Ouverture de la formation et présentation des journées.

9h30 - 11h00 : Surveillance clinique et paraclinique de la grossesse : *(I. Paulard)*
- Déclaration de grossesse
- Les autres consultations

11h00 - 12h30 : Quelles informations dispenser au cours des consultations ? *(I. Paulard)*
- Aspects législatifs
- Aspects préventifs

12h30 - 14h00 : Repas

15h00 - 15h30 : Auscultations cardio-pulmonaire : Rappels théoriques puis ateliers pratiques *(Pr Mansourati)*

15h30 - 17h00 : Palpation de la thyroïde : Rappels théoriques puis ateliers pratiques *(Pr Kerlan)*

17h00 - 17h30 : Synthèse de la journée. Réponse aux questions

Une demi-journée est prévue, à distance, pour conforter les acquis de la formation et travailler en groupe de pairs à partir de cas cliniques réels concernant des thématiques courantes de la grossesse (diabète gestationnel, infection urinaire, infection vaginale). Un travail de recueil de situations doit être réalisé par chaque participant entre les deux formations présentielles.

Mardi 16 septembre 2014

8h30 - 9h00 : Synthèse de la veille. Réponse aux questions.
Introduction de la journée

9h00 - 10h30 : Lecture de compte rendu d'échographie *(G.Courgeon)*

10h30 - 12h30 : Le frottis cervico-utérin : indications, technique et interprétation *(Dr Postec / Dr Charles)*

12h30 - 14h00 : Repas

14h00-16h30 : Les nouvelles compétences en matière de prescription médicamenteuse. A partir de cas cliniques réels, élaboration de prescriptions adéquates, compatibles avec nos droits de prescription *(C.Cencier / I. Paulard)*

16h30 - 17h00 : Synthèse et bilan des journées *(I. Paulard)*

Vendredi 12 décembre 2014 (après-midi)

13h30-17h30 : Analyse de pratique et mise en place d'actions d'amélioration. Travail à partir de cas cliniques. Partage d'expériences et analyse de dossiers.
Analyse des situations exposées à partir des RPC des sociétés savantes et d'apports de la littérature (EBM). *(I. Paulard, G. Delpech-Dunoyer)*